

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Shabbat Mishpatim, 27 Chevat 5783



La Parasha de Mishpatim que nous lisons ce Shabbat traite essentiellement des lois civiles et des dommages que nous pouvons infliger à autrui. Ces sujets suivent immédiatement le passage des 10 commandements pour nous faire comprendre que les lois du code civil émanent directement de la parole de D-ieu. Nous comprenons ainsi que d'après la Torah, le sacré et le profane s'entremêlent et que la parole divine pénètre tous les domaines de notre existence.

Parmi les nombreuses Mitsvoth abordées dans notre Parasha, nous trouvons celle qui touche au gardiennage et à l'emprunt. Si l'objet emprunté ou confié est perdu, la responsabilité du dépositaire variera selon le fait qu'il soit rétribué ou non pour cette tâche de gardiennage.

La Torah nous présente quatre catégories de gardiens.

Le gardien bénévole n'est responsable que s'il est négligent.

Le gardien rémunéré est censé être plus vigilant. Sa responsabilité sera plus grande et il sera responsable en cas de perte ou de vol, à moins qu'on puisse considérer qu'il s'agisse d'un accident.

Ces deux premières catégories de gardiens n'ont aucunement le droit de se servir du dépôt à des fins personnelles. S'ils le font, ils seront considérés comme des voleurs et seront tenus responsables dans tous les cas, y compris en cas d'accident.

Le locataire est celui qui paie pour utiliser l'objet qui lui est confié. Son statut est à mi-chemin entre le gardien salarié et le gardien bénévole. D'une part, il tire profit du fait qu'on lui ait confié un objet comme le gardien salarié. D'autre part, il paie pour avoir l'autorisation d'utiliser l'objet en question, ce qui le rend moins redevable, comme le statut du gardien bénévole.

L'emprunteur est quant à lui, responsable dans tous les cas de perte, à moins que la perte ne se produise au cours d'un usage normal et non abusif de l'objet en question.

Sur ce sujet des gardiens, le Shlah HaKadosh nous enseigne que nous pouvons trouver une allusion à ces quatre gardiens dans la façon avec laquelle nous envisageons notre existence sur terre. Depuis la création du monde, les êtres humains sont considérés comme étant les gardiens de l'humanité. En effet, HaShem leur a confié son monde avec la mission de « le servir et le garder ».

Le gardien bénévole correspond au degré le plus raffiné. Il ne cherche aucun bénéfice particulier. Il ne souhaite qu'aider le propriétaire de l'objet. Cela correspond à l'individu qui consacre sa vie au service de D-ieu, sans rien attendre en contrepartie. Il préserve l'œuvre de la création en respectant les moindres préceptes véhiculés par la Torah. Il sert son créateur avec un amour sincère, sans attendre la moindre récompense particulière.

Le gardien rémunéré est reconnu pour son sérieux. Le propriétaire peut lui confier son objet sans inquiétude, sachant qu'il sera bien protégé. Le fait de lui proposer un salaire ne retire en rien son efficacité. Cela correspond à l'individu, qui sert HaShem avec fidélité, mais qui ne cache pas sa volonté et son espoir de recevoir une récompense en contrepartie. Son mérite semble évident aux yeux de son créateur malgré cet intérêt escompté.

Le locataire a une approche particulière. Pour lui, la jouissance procurée par l'utilisation de l'objet est essentielle. Il est prêt à payer une somme importante pour cela. D'un point de vue spirituel, cela correspond à l'homme qui cherche à tirer profit du monde qui l'entoure. Il ne se laisse pas pour autant séduire par ses pulsions, car il sait que tout se paie un jour.

Le degré le moins raffiné est celui de l'emprunteur. Il utilise les choses sans la moindre volonté de les payer, un jour. Dans sa vision du monde, il ne cherche que la jouissance, sans prendre le soin de remercier ou de reconnaître les bienfaits que D-ieu lui procure. À ses yeux, le monde dans lequel nous vivons est à la disposition de chacun sans avoir besoin de payer quoi que ce soit. Il peut en arriver à penser que ce qu'il reçoit lui est totalement dû.

Il nous revient de faire évoluer notre comportement en permanence pour ressembler au gardien bénévole au sein de l'humanité.